

Nos organismes de Formation partenaires



1 - Seine Maritime
Formation Equitation Réinsertion au Centre équestre de la Scie
Responsable de la formation
Karine BOUE - BEES2
www.centreequestredelascie.com



2 - Calvados
AAFR à la Renarderie Equitation
Responsable de la formation
Elise GOFFINET - BEES2
www.renarderie-equitation.com



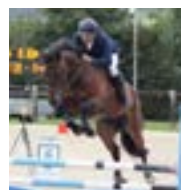
3 - Calvados
La SHUC à la Société Hippique Urbaine de Caen
Responsable de la formation
Eric CHAUDET - BEES2
www.centreequestredecaen.com



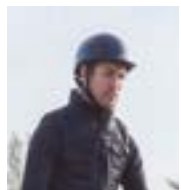
4 - Orne
CFPPA de Sées au Lycée Agricole de Sées
Responsable de la formation
Philippe DUMONT - BEES2
www.cfppa-sees.com



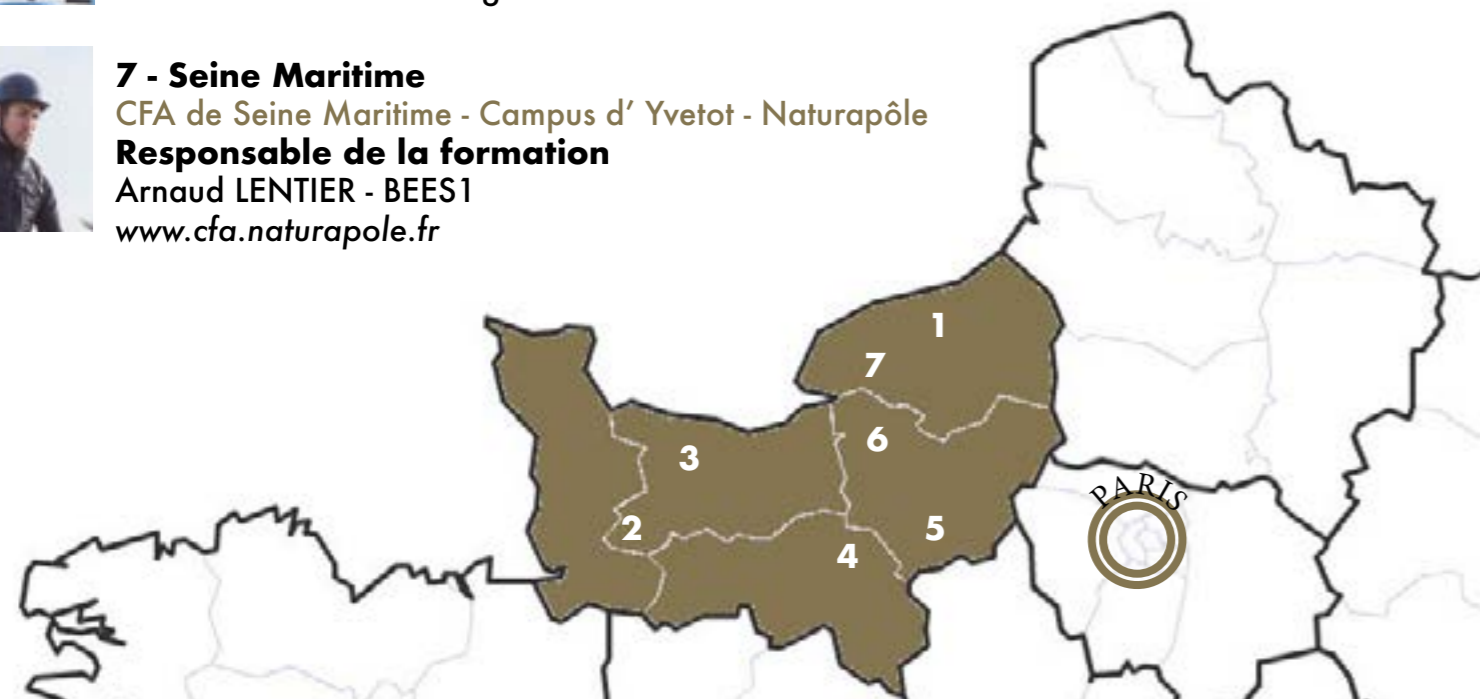
5 - Eure
Equi Formation au Village Equestre de Conches
Responsable de la formation
Sylvie MOUILLESEAUX - BEES2
www.conches.fr



6 - Eure
CFA du Neubourg
Responsable de la formation
François GENTY GLIKSMAN - DEJEPS
www.formations-cheval.org



7 - Seine Maritime
CFA de Seine Maritime - Campus d' Yvetot - Naturapôle
Responsable de la formation
Arnaud LENTIER - BEES1
www.cfa.naturapole.fr



Comité Régional d'Equitation de Normandie

Maison du Cheval
Campus EffiSciences
8 rue Léopold Sédar Senghor
14 460 Colombelles



Votre contact :
Axelle GROSSIN
07 69 26 31 91
nfe.normandie@cre.ffe.com



02 31 84 61 87
normandie@ffe.com
www.chevalnormandie.com

Devenez
**ENSEIGNANT
D'EQUITATION**

En Normandie, vous trouverez des formations d'excellence à la hauteur des exigences de notre métier.

Pourquoi se former en Normandie ?

Face aux évolutions du métier d'enseignant, le Comité Régional d'Équitation de Normandie (COREN) s'engage auprès des professionnels.

Les organismes de formation normands signataires de notre charte qualité sont labellisés *Normandie* Formation Excellence.



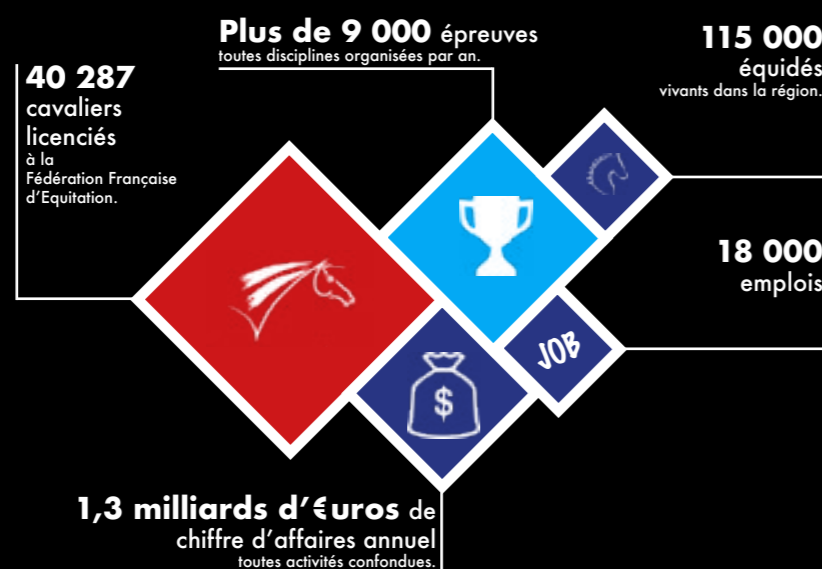
En vous formant dans le réseau normand, vous vous inscrivez dans une dynamique d'excellence régionale.

6 bonnes raisons de choisir la Normandie pour votre formation :

1. Formateurs experts !
2. Infrastructures de qualité !
3. Formations sur mesure !
4. Cavalerie performante !
5. Solutions d'alternance adaptées !
6. Insertion professionnelle garantie !



La Normandie en chiffres, c'est :



Quels diplômes ?

BPJEPS « Educateur sportif » mention activités équestres

Diplôme d'enseignant animateur de niveau 4 délivré par l'état, vous permettra l'exercice professionnel de l'enseignement en autonomie dans toutes les activités équestres, à tous les niveaux et dans tous les établissements.

Il se décline en 3 options : Initiation poney- cheval, approfondissement technique, équitation d'extérieur.

Formation en 1 an (sous réserve du positionnement) Inscription sur 1 ou plusieurs UC possible.

Financements possibles

Nos valeurs :

La dynamique de travail collectif, et partenarial. Les notions de bien-être animal, de développement durable et d'éducation à la citoyenneté sont des valeurs fortes de ces formations.

Quels



Pré - requis :

- Niveau Galop @ 7,
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent,
- Avoir validé les Tests d'Exigences préalables à l'Entrée en Formation (TEP).

L'Animateur Equitation et l'Accompagnateur de Tourisme équestre dispense, entre autres, des TEP. Autres dispenses : contacter normandie@ffe.com

Voies possibles :

- Formation continue
- Apprentissage
- Validation des acquis de l'expérience

Poursuite d'étude :

DEJEPS - DESJEPS - Formation cavalier groom

AE « Animateur Equitation »

Qualification professionnelle de la Fédération Française d'Équitation de niveau 3, le titre est inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Il permet d'exercer des fonctions d'encadrement de l'équitation, sous la responsabilité d'un enseignant diplômé (minimum niveau 4).

Pré-requis : Titulaire du galop®6 et du PSC1 ou équivalent.



Formation entre 6 mois et 1 an (sous réserve du positionnement)

INFORMATION :

L'AE peut être considéré comme une préformation au BPJEPS permettant au candidat de se mettre à niveau techniquement et pédagogiquement.

Il dispense des TEP, des Exigences Préalables à la mise en situation pédagogique et de l'UC 1.

Quelles étapes dois-je respecter avant mon entrée en formation ?

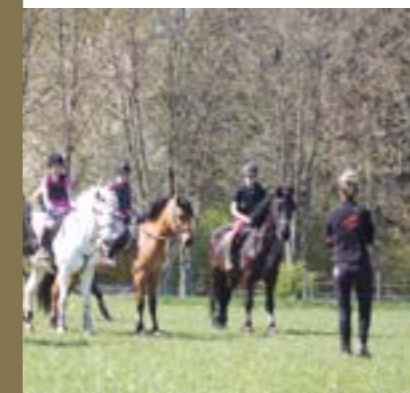
1 Valider les TEP ou Tests d'Exigence Préalables.



2 Se présenter aux sélections des organismes de formation.



3 Inscription dans l'organisme de formation.



Préparer mon entrée en formation :

AE :

Rendez-vous sur www.ffe.com
Rubrique « Métiers » Liste des centres agréés

BPJEPS formation continue ou VAE :
Rendez-vous sur www.chevalnormandie.com

BPJEPS en apprentissage
www.cfa.naturapole.fr - www.lap61.fr

4 Entrée en formation.